

**COMMUNE DE BEAUMONT**



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017**

Conseillers en exercice	<b>33</b>	<b>L'an deux mille dix sept, le mardi 27 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du lundi 19 juin 2017, sous la présidence de Monsieur Alain DUMEIL, Maire.</b>
Présents	<b>26</b>	
Absents représentés	<b>07</b>	
Absents non représentés	<b>0</b>	

**Étaient présents :**

**Alain DUMEIL, Jean-Paul CUZIN, Aline FAYE, Didier CARON, Marie-Anne MEUNIER, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, André JAMMOT, Josette MIGNOT, Jean-Pierre COGNERAS, Adjoints et Adjointes au Maire.**

**Jean GORY, Josiane MARION, Francis CHATELLIN, Michel PREAU, Agustina MONTJOTIN, Stéphane ISNARD, Nathalie BESSE, Alexandre TRINIOL, Alix HIRLEMANN, Géraldine CURNOL, François NOURISSON, François SAINT-ANDRE, Christine THOMAS, Hervé MANTELET, Gaël DRILLON, François ULRICH.**

**Absents représentés :**

M. Francis GAUMY	représenté par	Mme Josette MIGNOT
Mme Chantal SUSANNA	représentée par	M. André JAMMOT
Mme Muriel VERDELLET	représentée par	Mme Josiane BOHATIER
Mme Delphine MENARD	représentée par	Mme Aline FAYE
Mme Marie-Christine LEYMARIE	représentée par	M. François SAINT-ANDRE
Mme Dominique MOLLE	représentée par	Mme Christine THOMAS
M. Sébastien MOSTEFA	représenté par	M. Hervé MANTELET

*M. Francis CHATELLIN a été désigné secrétaire de séance.*

**➤ APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 31/05/2017.**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 33 voix Pour:**

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du 31 Mai 2017.

**01. DECISION MODIFICATIVE N°1. BUDGET PRINCIPAL 2017.**

**M. MARTIN** présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité, par 25 voix Pour, 7 voix Contre et 1 Non Participation au Vote :**

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal 2017 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent aux montants suivants :

<b>Section</b>	<b>Décision modificative</b>	<b>Budget global</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 101 367.97 €</b>	<b>12 524 830.38 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>74 434.30 €</b>	<b>4 416 988.89 €</b>

**02. EXECUTION D'UN MANDAT SPECIAL.**

**M. LE MAIRE** présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, par 33 voix Pour :**

- **DONNE** mandat spécial à Madame Josiane BOHATIER pour se rendre à la Rencontre nationale des Villes-Santé à Toulouse les 14 et 15 septembre 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au remboursement des frais engagés, dans le cadre de cette mission, conformément au Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget.

**03. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.**

**M. JAMMOT** présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, par 33 voix Pour :**

- **APPROUVE** toutes les modifications telles que définies ci-dessus (avancements de grade, suppressions et créations de poste) à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.

#### **04. CREATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES.**

M. LE MAIRE présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, par 33 voix Pour :**

- **APPROUVE** la création de l'emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

#### **05. CREATION DE 8 POSTES POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES.**

M. JAMMOT présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, par 33 voix Pour :**

- **autorise** la création de huit postes pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et le recrutement d'agents non titulaires répartis sur l'année 2017 afin de renforcer les effectifs.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2017.

#### **06. RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES. VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE SIGNATURE DE CONVENTION AVEC UN « OBLIGE ».**

M. COGNERAS présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité, par 28 voix Pour et 5 Abstentions :**

- **VALIDE** la proposition de valorisation des certificats d'économie d'énergie sur le projet de restructuration de la salle des fêtes
- **AUTORISE** M le Maire à signer la convention de valorisation avec « l'obligé » retenu, ainsi que tous les actes afférents.

#### **07. MARCHES PUBLICS: ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES DE POINTS DE LIVRAISON AYANT UNE PUISSANCE SOUSCRITE SUPERIEURE A 36 KVa ET APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDE.**

**M. COGNERAS** présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité, par 28 voix Pour et 5 Abstentions :**

- **APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour l'achat d'électricité et services associés des points de livraison ayant une puissance souscrite supérieure à 36 kVa et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordinateur ;**
- **APPROUVE l'adhésion de la Ville de Beaumont au dit groupement de commandes pour, à titre indicatif, l'ensemble des sites identifiés à ce jour et dont la liste figure en annexes 02 de la présente délibération. Cette liste demeure susceptible d'évolution en fonction d'éventuels mouvements sur le patrimoine dont la ville est propriétaire ou locataire.**
- **AUTORISE M le Maire à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.**

**08. ESPACE NATUREL SENSIBLE D'INITIATIVE LOCAL. BOIS DE LA CHATAIGNERAIE. DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL.**

**MME BOHATIER** présente le rapport.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, par 33 voix Pour :**

- **AUTORISE M Le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental à hauteur de 20 % des dépenses concernées (soit un montant total de 2 136,00 €HT)**

**FIN DE L'ORDRE DU JOUR A 21h05**